

Réunion de la CLE SAGE BLV

Jeudi 14 février 2013 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Installation de la nouvelle CLE
 2. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus
 3. Election du Bureau par l'ensemble des membres de la CLE
 4. Point sur l'élaboration du SAGE Bièvre Liers Valloire
-

1. Installation de la nouvelle CLE

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire a été renouvelée par arrêté préfectoral en date du 21 janvier 2013. La durée du mandat est de six ans à compter du précédent arrêté en date du 16 juin 2011.

Elle comporte 44 membres dont :

- 22 représentants au collège des élus,
- 13 représentants au collège des usagers,
- 9 représentants au collège de l'Etat et des établissements publics.

2. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus

2.1. Election du Président

Christian NUCCI, en sa qualité de doyen d'âge, ouvre la séance et demande à l'ensemble des membres une minute de recueillement en hommage à M. Maurice PELISSIER.

Christian NUCCI informe que le quorum du collège des élus est atteint et donne la parole à Monsieur le Sous-Préfet.

Monsieur le Sous-Préfet fait l'appel aux candidatures parmi les membres du collège des élus.

Christian NUCCI propose la candidature de Philippe MIGNOT.

Monsieur le Sous-Préfet fait procéder au vote par les membres du collège des élus.

Résultats du vote : 14 votes

- 14 voix pour Philippe MIGNOT

➤ **Philippe MIGNOT est élu Président de la CLE.**

Philippe MIGNOT remercie les élus pour leur confiance et remercie M. le Sous-Préfet pour sa présence. Philippe MIGNOT souhaite travailler en étroite collaboration avec les membres du Bureau et propose de réunir prochainement le Bureau de la CLE afin de faire un point sur les études en cours.

2.2. Election des Vice-Présidents

Philippe MIGNOT propose les 8 Vice-Présidents suivants :

- 1^{er} Vice-Président : Freddy MARTIN-ROSSET (CC Rhône-Valloire)
- 2^{ème} Vice-Président : Christian NUCCI (Conseil Général de l'Isère)
- 3^{ème} Vice-Président : Jean-Pierre BARBIER (CC du Pays de Bièvre Liers)
- 4^{ème} Vice-Président : Gérard BECT (CC du Territoire de Beaurepaire)
- 5^{ème} Vice-Président : Jean-Paul NICOLET (SI d'Assainissement du Pays d'Albon)
- 6^{ème} Vice-Président : Jean-Louis GUERRY (SI du Lambroz et des Gouttes)
- 7^{ème} Vice-Président : Olivier THIVIN (CC Bièvre Chambaran)
- 8^{ème} Vice-Président : Gérard FORCHERON (CC du Pays Roussillonnais)

Philippe MIGNOT fait procéder au vote de chaque Vice-Président proposé par les membres du collège des élus.

➤ **Les 8 vice-présidents proposés sont élus à l'unanimité moins une abstention.**

3. Election du Bureau par l'ensemble des membres de la CLE

Philippe MIGNOT propose la composition du Bureau suivante :

- pour le collège des élus : 9 membres,
- pour le collège des usagers : 5 membres,
- pour le collège de l'Etat et des établissements publics : 4 membres.

Il est proposé, pour le collège des usagers, de reconduire les membres de l'ancien Bureau, soit Jean-Luc PETIT (CA Isère), Michel GABILLON (CCI Nord Isère), Jean-Claude MONNET (Fédération de Pêche de la Drôme), Salvatore SAN FILIPPO (FRAPNA Isère).

Jean BUDILLON-RABATEL sera remplacé par Sébastien ROUX au titre de l'UNICEM.

Il est proposé, pour le collège de l'Etat et des établissements publics, de reconduire les membres de l'ancien Bureau, soit la DDT de l'Isère, la DDT de la Drôme, la DREAL Rhône-Alpes et l'AERMC.

Jean-Pierre BARBIER propose d'intégrer au Bureau de la CLE le Syndicat Départemental des Irrigants de l'Isère.

Freddy MARTIN-ROSSET ajoute que des personnes qualifiées peuvent être invitées en réunion de Bureau. C'est d'ailleurs déjà le cas pour M. Laurent MURGAT (Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est) et M. Jean PIN (Syndicat d'Eau Potable de Valloire Galaure).

Jacques LIONET confirme que le Président de la CLE peut inviter des personnes qualifiées aux réunions de Bureau. Il cite d'ailleurs l'Article 6 des règles de fonctionnement du SAGE Bièvre Liers Valloire qui indique qu'il est possible d'inviter des personnes qualifiées.

Jacques LIONET ajoute que les modifications des règles de fonctionnement sont en attente depuis longtemps, à défaut de quorum lors de la CLE du 9 février 2012. Si lors de la prochaine réunion de CLE, le quorum n'est pas respecté, il faudra envisager de faire une seconde convocation afin de valider les modifications, sans l'obligation du quorum.

Monsieur le Sous-Préfet précise que les membres invités doivent être précisés au sein de la composition du Bureau.

➤ **La composition du Bureau proposée est adoptée à l'unanimité.**

Structures	Nom	
Région Rhône-Alpes	Philippe MIGNOT	ELUS
Communauté de Communes Rhône-Valloire	Freddy MARTIN-ROSSET	
Conseil Général de l'Isère	Christian NUCCI	
Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers	Jean-Pierre BARBIER	
Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire	Gérard BECT	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon	Jean-Paul NICOLET	
Syndicat Intercommunal du Lambroz et des Gouttes	Jean-Louis GUERRY	
Communauté de Communes du Pays de Chambaran	Olivier THIVIN	
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais	Gérard FORCHERON	
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Jean-Luc PETIT	USAGERS
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère	Michel GABILLON	
Fédération de pêche de la Drôme	Jean-Claude MONNET	
FRAPNA Isère	Salvatore SAN FILIPPO	
UNICEM	Sébastien ROUX	
DDT de l'Isère	Monsieur le Directeur ou son représentant	ETAT
DDT de la Drôme	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DREAL Rhône-Alpes	Monsieur le Directeur ou son représentant	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	Monsieur le Directeur ou son représentant	

➤ **Jean PIN et Laurent MURGAT seront invitées aux réunions du bureau en tant que personnes qualifiées.**

➤ **Il est proposé que les différents représentants des irrigants membres de la CLE se concertent afin de déterminer le représentant qui sera invité au Bureau en tant que personne qualifiée.**

7. Point sur l'élaboration du SAGE Bièvre Liers Valloire

Damien CHANTREAU présente l'avancement de la procédure d'élaboration et les principaux enjeux du SAGE Bièvre Liers Valloire (cf. diaporama).

Jean Louis GUERRY précise que le Syndicat du Lambroz et des Gouttes sera prochainement dissous et que les communes pourront alors intégrer le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire (SIAHBLV).

Christian NUCCI précise que d'autres syndicats peuvent fusionner avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

Jean-Pierre BARBIER ajoute que suite à la fusion des deux syndicats, M. Jean Louis GUERRY pourrait tout de même représenter le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

Maurice DYE précise effectivement que le projet d'extension du périmètre du SIAHBLV est en cours, une prochaine réunion du comité syndical devrait entériner ce projet.

Jacques LIONET tient à préciser que la dissolution du Syndicat du Lambroz et des Gouttes sera réalisée rapidement (procédure en cours) mais que l'intégration des communes dans le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire ne sera faite que dans un second temps. Afin de ne pas modifier la composition de la CLE, il pourra être envisagé d'intégrer un troisième représentant au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique, une fois cette extension faite.

Entre la dissolution du Syndicat du Lambroz et des Gouttes et l'extension du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire, une solution provisoire devra être trouvée.

Jean Paul NICOLET rappelle l'importance de faire un point sur les études en cours.

Philippe MIGNOT est d'accord avec cette remarque. Un point sur les études en cours sera effectué au prochain Bureau de CLE le 28 février, afin de cibler clairement les objectifs et résultats de chaque étude.

Salvatore SAN FILIPPO signale la difficulté et le retard pris par les collectivités dans la mise en place des programmes d'actions sur les périmètres des captages prioritaires. Il est difficile de répondre aux exigences des Directives Européennes.

Monsieur le Sous-Préfet rappelle l'importance d'une bonne qualité de l'eau. En ce sens, des recommandations nouvelles sur l'assainissement, la qualité de l'eau vont être prises. Monsieur le Sous-Préfet rappelle également le rôle important d'une instance telle que la Commission Locale de l'Eau (CLE) en termes de concertation et de pédagogie.

- **Le prochain Bureau de CLE aura lieu le 28 février de 16h à 18h en mairie de St Barthélémy.**
- **La réunion de CLE initialement prévue le 28 février est reportée au 14 mars de 16h à 18h.**

La séance est levée à 14h55.

Le Président de la CLE,
Philippe MIGNOT

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	MIGNOT Philippe	Région Rhône-Alpes
	BARBIER Jean-Pierre	CC du Pays de Bièvre Liers
	FORCHERON Gérard	CC du Pays Roussillonnais
	GUERRY Jean-Louis	SI du Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	CC Rhône-Valloire
	NICOLET Jean-Paul	SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	NUCCI Christian	Conseil Général de l'Isère
	THIVIN Olivier	CC du Pays de Chambaran
	BECT Gérard	CC du Territoire de Beaurepaire
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DYE Maurice	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	DESSEMOND André	SI pour l'irrigation Valloire Galaure
	PIN Jean	SI Eau Potable Valloire Galaure
	SCHRICKE Yves	SI des Eaux Dolon Varèze
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	ROUX Sébastien	UNICEM
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-Est
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
	VALLET Gérard	ADARII
ETAT	LEMOINE Lionel	Sous-Préfet de Vienne
	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
INVITES	CHANTREAU Damien	Chargée de mission de la CLE
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire	DYE Maurice
USAGERS	SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme	VALLET Gérard
ETAT	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse	LIONET Jacques

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
USAGERS	SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme
ETAT	GARCIA Basile	DDT Drôme
	LANGON Marion	ONEMA
	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	Préfecture 69
	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
	ESMENJAUD Marc	ARS – DT Isère
INVITES		

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes
	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	LOZANO Robert	CC de Bièvre Est
	MATHAN Gérard	CC de la Vallée de l'Hien
USAGERS	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	GARDA Eric	UFC que choisir
	MONNET Jean Claude	Fédération de Pêche Drôme
ETAT	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet de l'Isère	
INVITES		